



Procès-verbal de
L'assemblée générale ordinaire
du TC La Venoge
le 17 février 2016 à 20h00
A la Salle des Utins à Echandens

Ouverture de l'Assemblée par Ramiro Rodriguez, président, à 20h04.

1. Bienvenue

Salutations à l'Assemblée. Le président remercie encore une fois les présents pour leur fidélité. Un grand merci va aux autorités, pour leur présence à cette assemblée (M. Maillefer et M. Landolt) ainsi que pour leur soutien aux différentes manifestations organisées par le tennis.

Le président excuse les membres suivants :

Sandro Della Piana, Sarah Wieland, Michelle Dedelley, Robert Ireland, Jacqueline Bond, Véronique Miéville, Simon Toros, Luc Vittoz, Philippe Jaillet, Philippe Diserens, Eric Deraw, Nicole Gabella, Didier Poretti, Thierry Pache, Manfred Hirt, Arnaud Isoz, André Rosselet, Fabien Desceudres et Maxime Crot.

L'assemblée est priée de signer la liste de présence. Le président demande si quelqu'un souhaite modifier l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

2. Procès-verbal assemblée du 18 février 2015

Le PV étant mis à disposition des membres sur le site internet, il n'a pas été envoyé à chacun. Après consultation « individuelle » (mise à disposition d'exemplaires sur les tables) l'assemblée renonce à la lecture du procès-verbal de l'année 2015, tout en l'approuvant.

3. Rapport 2015 du Président

Le président commence son rapport en mentionnant que nous avons commencé la saison début avril avec la désormais traditionnelle journée « portes ouvertes » et l'apéro de rigueur. Nous avons continué la saison avec les activités suivantes :

La Nuit du double

C'est une des plus belles soirées tennistiques de l'année car elle nous permet des rencontres magnifiques, surtout parce qu'elle est ouverte à tous, membres et non-membres, familles et amis.

Cette année nous avons eu la chance d'avoir beaucoup de jeunes qui ont partagé des moments très beaux avec les plus anciens. La soirée a commencé pendant l'après-midi déjà avec les finales des tournois internes, suivie de la remise des prix et l'apéro offert par le club.



Dès 18 heures, les doubles mixtes ont commencé : la formule n'a pas changé, les rencontres se font entre jeunes juniors, joueurs d'élite, filles, garçons et seniors. En somme, une excellente soirée pour partager notre sport et surtout, après l'effort, une grande grillade dans une ambiance festive.

Le Mouvement juniors

Notre mouvement juniors se porte bien puisque quelque 40 élèves ont pris des leçons de tennis durant la saison d'été 2015. C'est toujours un plaisir pour nos jeunes de jouer en plein air avec les copains – la plupart du temps par groupes de 4 – et sous la supervision de professeurs qualifiés, tous de l'école Sandro Tennis. Nous les encourageons à poursuivre la pratique de ce magnifique sport l'an prochain et, pourquoi pas, à s'inscrire dans une équipe interclubs juniors pour faire un premier pas en compétition et découvrir de nouveaux partenaires de jeu.

Tournois Adultes

Vingt-trois joueurs se sont défiés à l'occasion du tournoi interne annuel, dans trois catégories différentes. Nouveauté dans notre tableau féminin: il a été remporté par la jeune Natascha, vainqueur en finale de la vice-présidente, Joëlle, après un duel des plus accrochés. Dans le tableau masculin réservé aux licenciés, Matteo, qui participait pour la première fois à cette compétition échandelière, a buté contre l'indéboulonnable Fabien Corthésy. On l'encourage donc à retenter sa chance en 2016! Enfin, le tableau messieurs non licenciés a été brillamment remporté par Pascal Perraud pour la deuxième année consécutive. Il affrontait pourtant un adversaire de taille, Bertrand Schütz, vainqueur de trois matchs extrêmement serrés aux tours précédents, dont deux en trois sets. Bravo à nos six finalistes, et nous ne pouvons qu'espérer une intense soif de revanche pour les dix-sept autres participants l'an prochain.

Les interclubs dames et messieurs

Le Championnat interclubs est la plus importante compétition par équipes de Suisse. Après avoir connu la relégation l'année passée, nos dames ont frappé très fort car elles se sont qualifiées 1ères de leur groupe (6 équipes). Elles ont donc joué pour la promotion mais malheureusement se sont inclinées face à Lutry. Bravo à elles et ce n'est que partie remise.

Les messieurs jouent en première ligue, qualifiés 3èmes sur quatre équipes, ils ont dû jouer les relégations et se sont aisément maintenus 5-1 contre Naters. Malheureusement, suite aux démissions de quelque joueur, l'équipe ne peut être maintenue pour la saison 2016. On espère la revoir au départ en 2017.

Coupes Bellaria et Lombardet

Ces tournois sont réservés aux non-licenciés qui ont envie de participer à des matchs régionaux, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) se disputent contre d'autres clubs de la région. Ces rencontres se font en six matchs, quatre simples et deux doubles, elles sont très conviviales car après l'effort sportif, elles se terminent par des repas mémorables.

Bellaria : Cette année, nos dames se sont classées 1ères de leur groupe (sur 5 équipes) ex æquo avec Vevey 2. Encore une fois belle performance!

Lombardet : Nous comptons deux équipes masculines, une en ligue A et une en ligue B. Après une saison catastrophique, l'équipe 1 a dû jouer les relégations contre Boussens, et dans un sursaut d'orgueil, elle a gagné le match pour rester dans l'élite.

Quant à la deuxième équipe, pour la troisième année consécutive, elle a fini première du groupe et a joué les promotions. Malheureusement elle a perdu le match de barrage et reste en ligue B. On compte sur eux pour l'année prochaine.



Repas de soutien

Destiné à trouver des fonds pour faire fonctionner notre club, le Repas de soutien a été notre seule activité extra-sportive. Il a eu lieu au printemps dans le cadre magnifique de Refuge du Bois de la Côte. Une cinquantaine de personnes se sont donné rendez-vous. La soirée était superbe. Un grand repas orchestré par Sandrine, des jeux, de la musique et une tombola ont fait de cette soirée une réussite.

Nous aimerions ici remercier infiniment pour leur présence et leur appui tous ceux qui ont participé, nos fidèles membres, nos sponsors et nos autorités. J'espère que vous avez déjà agendé la date du 1^{er} octobre pour notre repas de soutien 2016.

4. Rapport du caissier

Il est distribué aux membres présents 2 pages contenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que le compte de pertes et profits au 31 décembre 2015. Ces documents sont joints au PV.

L'exercice 2015 a dégagé un bénéfice de CHF 2'317.40 et a permis le provisionnement d'une somme de CHF 8'800 pour les travaux de rénovation et viennent s'ajouter au poste provisions pour travaux immeuble qui passe lui à CHF 49'800.

Comme déjà expliqué ces dernières années, ces provisions conséquentes sont nécessaires, elles sont notamment liées aux futures rénovations de certaines parties de notre bâtiment, à savoir les douches et WC, la rénovation des différents écoulements ainsi que le drainage des courts. A celles-ci viennent s'ajouter tous les frais habituels de l'utilisation multiple d'un volume sportif.

La « participation de la Commune d'Echandens » pour 2015, d'une somme de CHF 6'000.-, sera versée en 2016 suite à un retard dans la soumission de la part du club de la demande de subvention. Le Caissier profite de l'occasion pour remercier les autorités communales pour ce soutien financier indispensable à la bonne marche du club.

Plus en détail, les cotisations membres actifs ont augmenté à CHF 9'500, même chose pour les heures de location courts qui passent à CHF 1'900 et le repas de soutien a vu son bénéfice augmenter de CHF 1'000 pour un nombre de participants stable grâce au concept « fait maison ». Les entrées sponsoring ont diminué de CHF 2'900 suite au contrat location places de parc au bowling qui a été cassé fin août 2016 à cause des travaux que la Commune va effectuer et qui rendrons le parking inutilisable pendant un mois ou deux. Il reste à facturer au bowling l'utilisation du parking au prorata pour la période septembre-décembre 2015. Au niveau des charges nous restons stables, avec une baisse de CHF 4'000 pour l'entretien court suite à l'excellent travail de notre concierge Luis.

Remarque de Jean-Marc Landolt: La Municipalité s'est engagée à rembourser au TC La Venoge pour le manque à gagner suite aux travaux qui rendront inutilisables le parking pendant 1-2 mois. Il suffit juste d'en formuler la requête par écrit.

Réponse du Président: Effectivement c'est le cas et nous en remercions la Municipalité. Le caissier va faire le nécessaire.



Question de Georges Caron: Est-il normal qu'une société à but non lucratif paye des impôts ?.

Réponse du Caissier: Depuis 2010-2011 les impôts demandent au Tennis de fournir les documents Perte & profits ainsi que le Bilan annuel. Pour l'année 2012 le Tennis s'est vu facturer 2'500 d'impôts. Il semblerait que l'exonération n'est pas automatique pour des sociétés qui dépassent un chiffre d'affaire de CHF 100'000. Pour l'année 2013 et 2014 le Tennis s'est vu facturer CHF 200, correspondant au capital imposé. Dès 2015 la Tennis a décidé de faire appel à une fiduciaire afin de remplir ses déclarations.

Question de Marie-Louise Gilliéron: L'augmentation des entrées cotisation étudiants correspondent à des nouveau membres ?

Réponse du caissier: Non, il s'agit de membres existants qui s'y retrouvent avec la mise en place de cette nouvelle catégorie.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément à leur mandat, Bertrand Schütz et Federico Quevedo ont procédé le 10.02.2016 à la vérification des comptes 2015 du Tennis Club La Venoge.

L'examen :

- Des divers mouvements financiers ;
- Des justificatifs s'y rapportant ;
- Du solde en caisse ;
- Du solde bancaire (cpte Raiffeisen)

A démontré l'exactitude et la bonne tenue des comptes précités.

Au vu de ce qui précède, les vérificateurs des comptes prient l'Assemblée de bien vouloir : approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés, donner décharge au caissier et donner décharge aux vérificateurs.

Les différents rapports et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Election à la vérification des comptes

M. Federico Quevedo devient 1^{er} vérificateur
M. André Rosselet devient 2^{ème} vérificateur
M. Georges Caron est élu suppléant

7. Admissions/Démissions

Le Président rappelle à l'assemblée que le renouvellement des licences se fait de manière automatique, et qu'il est de la responsabilité des membres de faire part de leur renoncement s'ils ne souhaitent plus prendre de licence, sans quoi le montant est dû.

Admissions :

Aucune nouvelle admission reçue pour l'instant.



Démissions :

Nous avons le regret de noter les démissions suivantes : Antonio Fernandes, Damien Gerber, Joyce Rupp, Michel Corthésy, Nicolas Stegmann, Olivier Hählen, Pascal Gillieron, Quentin Müller, Nadja et Fabien Corthésy.

8. Election du comité

Le comité étant élu pour 3 ans et rééligible. Nous avons encore la place pour deux membres, en effet, Eric Deraw a démissionné et votre comité est aujourd'hui composé de :

Ramiro Rodriguez	Président
Joelle Ceresa-Corthesy	Vice-présidente et responsable CT
Luca Ceresa	Secrétaire et Webmaster
Christian Muller :	Caissier
Sandrine Corthesy	Responsable des manifestations

Ces personnes se représentent pour la nouvelle saison.

Nous avons la chance d'avoir deux nouveaux candidats motivés : Laurent Barsin qui est actif dans l'équipe Lombardet II et Lionel Heinzelman, jeune talent des Interclubs. Le Président demande s'il y a d'autres candidats mais aucune autre candidature spontanée n'est présentée.

L'élection se fera à la majorité des membres présents et le nouveau comité est élu en bloc par acclamation.

9. Agenda 2016

L'agenda 2016 apparaîtra dans le nouveau bulletin d'informations, qui sera distribué aux membres en même temps que les cotisations.

Les membres peuvent déjà réserver le 1^{er} octobre pour le repas de soutien ainsi que le 17 avril, date d'ouverture des courts, où seront distribuées les nouvelles cartes d'accès aux courts, tout cela accompagné d'un apéritif offert aux membres.

10. Divers (Projet de rénovation courts et Clubhouse)

L'année dernière, le Caissier avait présenté à l'assemblée les études réalisés par le comité et le Président aimerait remercier ici le travail de Christian. Ces travaux de recherche, de contact avec les maîtres d'œuvre, recollections de devis, etc., ont permis d'établir un premier devis avec lequel pouvoir commencer la recherche de fonds.

Le Président explique que malgré un état de finances sain et une caisse qui montre une disponibilité non négligeable, il était clair que nous ne pourrions pas faire ce projet tous seuls. Nous avons eu une réunion non-officielle avec un banquier qui nous a informés qu'une banque ne pourrait pas avancer les fonds nécessaires car le club ne dispose pas de garanties.



Avec toutes ces informations et le rapport préparé le Comité s'est approché de la Municipalité d'Echandens afin de discuter avec eux. La municipalité, dans sa totalité a reçu le comité au complet. Le projet a été présenté et une demande d'aide afin de réaliser ce projet a été formulée, car il est clair pour tous que Le Club de Tennis est un bien public qui fait partie de la vie des habitants d'Echandens et aussi des autres membres proches de chez nous.

Le Comité aimerait encore une fois saluer et remercier la Municipalité pour avoir accueilli ce projet de manière très positive.

Aujourd'hui la municipalité a déjà présenté au Conseil Communal les dépenses intentionnelles dans lesquelles figure le projet de rénovation du tennis. Plus tard il sera utile de discuter les statuts du tennis afin que la Municipalité puisse reprendre le club.

En attendant et pour ne pas laisser se délabrer le club. Le Comité pense qu'il serait judicieux d'entreprendre des petits travaux de rafraîchissement pour le club house, avec le remplacement de portes vitres, peinture etc.

Remarque d'Eric Maillefer (Municipal): La Municipalité a déjà mandaté un bureau géotechnique afin de procéder à des fouilles de terrain dans le but de voir si le terrain a bougé dans les dernières 30 années. L'étude a commencé en novembre 2015 et se terminera par le rapport final en mars 2016. Un premier résultat intermédiaire indique qu'il y a bien eu du glissement en 30 ans, mais pour voir si ça fait du sens de reconstruire là il faudra attendre le rapport final.

Remarque d'Eric Maillefer (Municipal): Le Municipalité explique que le but de la Commune est de reprendre entièrement la responsabilité des installations et de les mettre ensuite à disposition du club, comme c'est le cas par exemple avec le foot.

Question de Marie-Louise Gilliéron: Dans le cas où l'étude montrerait que ça ne vaut pas la peine d'investir à l'endroit actuel à cause du glissement de terrain, il se situe où un potentiel nouveau terrain à Echandens ?

Réponse de Jean-marc Landolt (Municipal): Il n'a pas été identifié aujourd'hui mais à rediscuter le cas échéant.

Question de Laurent Barsin: Si tout se passe bien, quand la Municipalité verrait le projet voir le jour ?

Réponse d'Eric Maillefer (Municipal): Potentiellement déjà en 2017 !

Question de Marie-Louise Gilliéron: Quel est le budget planifié par la Commune ?

Réponse d'Eric Maillefer (Municipal): 830'000 CHF avec des courts en terre battue synthétique. De plus la possibilité de couvrir 1 ou 2 courts n'a pas été écartée.

Remarque du Caissier: Avec des courts couverts l'hiver, la location de 17h à 23h serait pratiquement garantie dans la région.

Remarque du Président: Le Comité actuel du TC La Venoge a donné son accord pour aller de l'avant et envisager au transfert à la Commune des installations.



Question de Georges Caron: Les statuts du club seraient impactés ?

Réponse du président: Oui, une adaptation sera nécessaire.

Réponse d'Eric Maillefer (Municipal): Le droit de superficie au bénéfice du TC La Venoge devra être annulé.

Remarque du Président: En attendant l'avancement du projet avec la Commune, on a décidé de rafraichir un peu le ClubHouse.

Remarque du caissier: Le ClubHouse a été vandalisé avec vols et dégâts divers. Malheureusement tout n'est pas couvert par l'assurance. La porte vitrée a été changée et la serrure posée nécessitera d'une nouvelle clé qui ne sera plus en possession de tous les membres. Ceci va permettre un meilleur contrôle et suivi des locations.

Remarque du caissier: Le concierge (Luis) a fait un excellent travail tout au long de la saison passée et les courts qu'il a préparés pour la première fois étaient impeccables. L'assemblée le remercie chaleureusement.

Question d'Eric Maillefer (Municipal): Quelqu'un sait si les palplanches ont été installées après la construction du Club House et des courts ? Car la Commune savoir exactement la date de leur installation.

Réponse du caissier: Je vais chercher dans les archives et reviens vers al Commune avec une réponse.

Question de Marie-Louise Gilliéron: La saison passée 1 ou 2 fois les courts étaient fermés avec le cadenas mais rien n'était indiqué sur le site de réservation. N'est-il pas possible de donner accès au concierge afin qu'il puisse l'indiquer directement sur le site ?

Réponse du webmaster : Malheureusement ce n'est pas possible car c'est l'accès administrateur qu'il faut avoir. De plus Luis ne veut pas avoir cette responsabilité et depuis une saison nous avons en place un groupe WhatsApp pour favoriser la communication.

10. Propositions individuelles

M. Stéphane Schilt propose de modifier la formule du tournoi interne afin d'en augmenter l'intérêt. Il propose d'organiser le tournoi sous forme de poules en deux phases :

- **1^{ère} phase :** chacun joue contre chacun sans nombre minimal de match à disputer ou de dates fixées, mais maximum un seul match avec le même adversaire. Les gens s'organisent selon leur envie et disponibilité. Cette phase débutera à l'ouverture des courts et se terminera fin août. Le classement serait ensuite établi en attribuant 3 points par victoire et 1 point par défaite. Les matchs entre joueurs licenciés compteraient pour le classement SwissTennis.
- **2^{ème} phase :** Sur la base du classement de la 1^{ère} phase on construit un tableau classique à élimination



Stéphane est volontaire pour organiser le tournoi sous cette formule (travail qu'il accompli déjà au TC Ecublens depuis 2 ans). Le comité valide cette proposition et l'organisation se fera en collaboration avec Joëlle.

Clôture de l'assemblée par le président à 21h11, suivie d'un apéritif.

Le Président

Ramiro Rodriguez

Le Secrétaire

Luca Ceresa

Compta 2015 - Tennis-Club la Venoge

Bilan final Comparatif 15-14

01.01.15 - 31.12.15

Actif			Précédent	Passif			Précédent
1	Actifs			2	Passifs		
10	Actifs			24	Dettes à long terme		
100	Liquidités et titres			240	Dettes financières à long terme		
1000	Caisse Principale	1'371.00	5'882.90	2450	Parts sociales	20'200.00	20'200.00
1020	RAFFEISEN - cpte no 2978.97	89'042.20	73'611.30	260	Provisions		
14	Actifs immobilisés			2600	Provision pour travaux s/immeubles	49'800.00	41'000.00
1600	Immeubles	49'800.00	49'800.00	2610	Provisions pour Architecte	6'500.00	6'500.00
				2641	Provisions sur mat. informatique	775.20	973.60
				28	Capitaux propres		
				280	Capital/Privé		
				2800	Capital	60'620.60	60'472.20
					Différence (capital)	2'317.40	
					Différence précédente (capital)		148.40
		140'213.20	129'294.20			140'213.20	129'294.20

Compta 2015 - Tennis-Club la Venoge

Pertes et Profits Comparatif 2015 - 2014

01.01.15 - 31.12.15

Charges		Précédent	Produits	Précédent		
4	Charges de fonctionnement		3	CA des ventes et prestations de services		
42	Charges usuelles		32	Ventes		
4200	Entretien des courts	7'478.60	3200	Boissons Local Réservations	-78.05	328.90
4201	Achat de balles	504.00	36	Autres produits		
4202	Entretien matériel/immeuble	11'708.45	3600	Cotisations membre actif adulte 300.-	13'500.00	12'750.00
4203	Services Industriels - Eau	1'499.75	3601	Cotisations conjoint 200.-	2'000.00	2'400.00
4204	Frais généraux divers	766.50	3602	Cotisations enfants (0-16 ans) 80.-	1'520.00	1'760.00
4205	Romande Energie - Vestiaires	733.60	3603	Cotisations Jeune (17-20 ans) 120.-	1'400.00	1'980.00
4206	Romande Energie - Courts	507.00	3604	Cotisations membre passif / en congé 5	750.00	600.00
4208	Frais Tournois, match et manifestations	349.95	3605	Licences adulte 70.-	980.00	1'120.00
4209	Sac poubelle taxé	60.00	3606	Licences enfant 40.-	80.00	200.00
4300	Bulletin du TC La Venoge	540.00	3607	Location (15.- l'h°)	1'904.00	1'578.50
44	Prestations diverses		3608	Garantie clé	160.00	210.00
4400	Swiss Tennis	5'180.00	3609	Garantie carte 10.-	80.00	50.00
5	Charges de personnel		3610	Cotisations Etudiant (21-25 ans) 200.-	1'250.00	
52	Charges de personnel		3611	Locations Club House	250.00	950.00
5200	Conciergerie	6'000.00	3612	Cotisations AVS 200.-	200.00	1'980.00
6	Autres charges d'exploitation		3613	Cotisations membre externe 80.-	260.00	550.00
63	Assurances		3614	Cotisations Entreprise	600.00	
6310	Primes d'assurances diverses	1'517.90	3620	Publicité	5'000.00	7'900.00
65	Charges administration		3630	Repas de soutien	2'456.70	1'330.50
650	Charges d'administration		3635	Dons, divers	0.00	20.00
6500	Matériel de bureau, imprimés, photocopie	2.70	3636	Participation de la Commune d'Echandène	6'000.00	
6513	Frais de port	171.00	3640	Fêtes au Château	1'470.00	
68	Résultat financier		3645	Participation BASPO	2'081.00	1'522.00
680	Charges financières		8	Résultats exceptionnels		
6800	Intérêts bancaires et frais	-46.25				
6840	Frais de banque	30.45				
89	Impôts					
890	Impôts directs					
8900	Impôts cantonaux et communaux	1'845.60				41.50
8901	Impôts fédéraux directs	697.00				
	Différence (bénéfice)	2'317.40				
	Différence précédente (bénéfice)					2'128.40
		41'863.65				37'229.90
						41'863.65
						37'229.90